

Participation constante des personnes concernées par la pauvreté et de leurs organisations à la prévention et à la lutte contre la pauvreté en Suisse

Contact et inscription :

Kevin Bitsch: kevin.bitsch@bfh.ch, tél. +41 31 848 46 57

Direction du projet : Emanuela Chiapparini, Sophie Guerry, Caroline Reynaud et Mirjam Zbinden



Haute école
spécialisée bernoise



Hes·SO

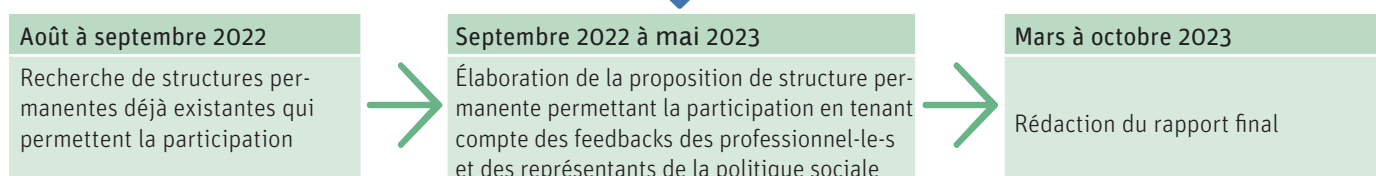
Participation constante des personnes concernées par la pauvreté et de leurs organisations à la prévention et à la lutte contre la pauvreté en Suisse



Mandat : élaborer, à l'attention du Conseil fédéral, une proposition de structure permanente permettant la participation des personnes en situation de pauvreté.

Comment pouvez-vous participer au projet à titre d'organisation de personnes concernées ou à titre personnel ?	Que pourrez-vous faire ?	Conditions de participation	Groupe cible
<p>En participant à deux ateliers (français/allemand) :</p> <p>Atelier 1 : organisations de personnes concernées et personnes ayant l'expérience de la pauvreté (01.03.2023, ca. 09:00 -16:00 Fribourg, FR)</p> <p>Atelier 2 : organisations de personnes concernées, personnes ayant l'expérience de la pauvreté et représentant-e-s des professionnel-le-s ou responsables politiques en lien avec la prévention et la lutte contre la pauvreté (11.05.2023, ca. 09:00 -16:00 Fribourg, DE/ FR)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - faire part de vos expériences et de vos attentes en matière de structure permanente permettant la participation - dire comment vous pouvez vous impliquer en tant qu'organisation de personnes concernées ou à titre personnel dans une telle structure permanente - atelier 1 : développer en commun une proposition de structure permanente de participation qui soit réalisable - atelier 2 : intégrer les points de vue des participants et des représentants des milieux professionnel et politique 	<ul style="list-style-type: none"> - participation active aux deux ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> - représentant-e-s des organisations de personnes concernées - personnes ayant l'expérience de la pauvreté - professionnel-le-s et responsables politiques œuvrant dans le champ de la prévention et de la lutte contre la pauvreté (atelier 2)
<p>En participant au groupe de suivi (déjà formé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - faire part de vos expériences et de vos attentes en matière de structure permanente permettant la participation et de processus de participation - collaborer à la planification détaillée des deux ateliers et à leur organisation - participer activement aux deux ateliers - participer activement à quatre réunions de préparation (octobre 2022 à février 2023) - rédiger des prises de position et des feedbacks par courriel - entretenir les contacts avec les autres organisations intéressées et amener leurs idées 	<ul style="list-style-type: none"> - expérience des processus de participation - appartenance à une organisation de personnes concernées - pouvoir comprendre l'autre langue (français ou allemand) tout en s'exprimant dans sa langue 	<ul style="list-style-type: none"> - Au maximum trois organisations de personnes concernées (deux personnes par organisation, dont au moins une ayant l'expérience de la pauvreté)

Calendrier du projet



Prise en charge des coûts :

Prise en charge des frais de déplacement pour la participation à toutes les manifestations (remboursement sur présentation des justificatifs).

Les personnes concernées par la pauvreté et les représentants d'organisations de personnes concernées qui participent au

groupe de suivi ou aux deux ateliers ont droit à une indemnité de 200 francs par séance / atelier.

Participez dès maintenant !

vous pouvez vous inscrire pour les ateliers (le groupe de suivi est complet) jusqu'au 15 janvier 2023 auprès de Kevin Bitsch : kevin.bitsch@bfh.ch, tél. 031 848 46 57.